

Inscription au programme

- Ⓜ Participant.e.s impliqué.e.s
- 🏢 Partenaires impliqués
- ↔ Moyen de communication

1 Envoi du dossier d'inscription à la formation

Relevés de notes et certificat de naissance

- Ⓜ Employeur et employé.e
- 🏢 Centre de formation professionnelle

2 Entrevue d'admission

- Ⓜ Employé.e
- 🏢 Centre de formation professionnelle
- ↔ Par téléphone ou en ligne

3 Admission à l'AEP Mécanique de vélos

Le centre de formation professionnelle communique avec l'employé.e pour confirmer son inscription

- Ⓜ Employé.e
- 🏢 Centre de formation professionnelle
- ↔ Envoi par courriel à l'employé.e

4 Inscription de l'entreprise au programme

Signature du contrat d'engagement et de l'attestation de salaire

- Ⓜ Employeur et Détail Québec
- 🏢 Détail Québec
- ↔ Envoi par courriel à l'employeur

Étapes du programme travail études AEP Mécanique de vélos

5 Suivi de la formation en alternance travail-études

- Ⓜ Employé.e
- 🏢 Centre de formation professionnelle

6 Diplomatation

- Ⓜ Employé.e
- 🏢 Centre de formation professionnelle

Début de la formation

L'employeur est responsable de rémunérer les heures travaillées ET étudiées